

Quel modèle social avec une croissance plus faible ?

Interview de Jean Pisani-Ferry, menée par Thibault Lieurade, Xerfi Canal, 13 novembre 2014.

Si la croissance s'arrête, comment financer notre modèle social ? Comment éviter les conflits de répartition ? Dans le cadre des Journées de l'économie 2014 (JECO), Jean Pisani-Ferry, Commissaire général de France Stratégie, est interviewé sur l'origine du ralentissement de la croissance et envisage son impact sur la redistribution.

Exploitation pédagogique

1. Faut-il chercher les raisons de la faiblesse de la croissance du côté de la demande ou du côté de l'offre selon Jean Pisani-Ferry ? Justifiez votre réponse.
2. Pourquoi l'incertitude sur l'avenir remet-elle en cause notre modèle social selon Jean Pisani-Ferry ? Appuyez-vous sur l'exemple des retraites pour argumenter.
3. Quel changement de modèle de redistribution Jean Pisani-Ferry préconise-t-il pour faire face à l'incertitude ?
4. À l'aide de vos connaissances, expliquez en quoi ces préconisations remettent en cause le rôle régulateur de la protection sociale.
5. Pourquoi la répartition du revenu est-elle un enjeu crucial dans une société de faible croissance ?

Corrigé

1. Il n'y a pas une explication unique et manifestement les facteurs de ralentissement de la croissance sont à rechercher à la fois du côté de la demande et du côté de l'offre. D'une part, la faiblesse de la croissance provient d'une insuffisance de la demande, visible dans les niveaux d'inflation (quasi-nulle) et de chômage (élevé). D'autre part, il y a aussi un problème d'offre, comme le montre la faiblesse des gains de productivité, signe qui pourrait annoncer un épuisement du progrès technique et une baisse du potentiel de croissance de nos économies.
2. On ne sait pas si demain nous réserve une croissance très faible (l'hypothèse de « stagnation séculaire ») ou un rebond de la croissance grâce au progrès technique générant de nouveaux gains de productivité. Dans ces conditions, il est difficile selon J. Pisany-Ferry de conserver des dispositifs de protection sociale fondés sur des anticipations de croissance. Par exemple, le calcul de la retraite aujourd'hui se fonde sur la durée d'activité et le salaire perçu pendant la carrière (les 25 meilleures années). Autrement dit, son montant ne dépend pas du rythme de croissance actuel et à venir mais de la croissance d'hier (qui a déterminé le niveau des salaires et leur progression). D'où des difficultés de financement récurrentes dans un contexte de croissance faible et incertaine.
3. Il préconise d'indexer la redistribution sur ce que la croissance rend possible. Cela signifierait que les prestations augmenteraient en période de croissance mais diminueraient en période de récession. L'idée est de mettre en place des mécanismes qui permettent d'auto-équilibrer le système de protection sociale, notamment celui des retraites pour éviter des réformes à répétition.
4. Dans une logique keynésienne, l'État-providence joue un rôle de régulation en soutenant la demande effective en période de récession. Jusqu'à présent, les prestations sociales ne sont pas affectées par une mauvaise conjoncture, elles ont donc un rôle contracyclique, ce qui ne serait plus le cas si elles variaient selon le rythme de croissance.
5. En période de forte croissance, chacun peut espérer bénéficier d'une part du surplus de richesses créées. Au contraire, quand la croissance est faible voire nulle, les richesses à se partager augmentent peu ou pas, ce qui risque d'entraîner des conflits plus aigus : on ne se projette plus dans un avenir de croissance, dans la perspective qu'il y aura potentiellement des bénéfices pour tous puisque ce que peuvent espérer gagner les uns est perdu par les autres (c'est le syndrome du gâteau fixe). L'enjeu est alors de refonder la répartition des revenus pour prévenir les conflits entre jeunes et vieux, entre qualifiés et non qualifiés, entre les salariés des secteurs en croissance et les autres...